

n°: 2D20210532L1A établi le : 12/07/2021 valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <url_gouv_guide_pédagogique>

A DPE réalisé à partir des données de l'immeuble

adresse : 42 bd de la République, 26000 Valence / étage 4, porte 1

type de bien : appartement année de construction: 1960 surface habitable: 63m2

propriétaire : Jean Dupont

adresse: 25 place de la Mairie, 26000 Valence

Performance énergétique et climatique

logement extrêmement performant consommation (énergie primaire) émissions 57 kg CO₂/m²/an 255 kWh/m²/an d'énergie finale énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre peu d'émissions de CO₂ **57** kg CO₂/m²/an émissions de CO₂ très importantes

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce logement émet 3 596 kg de CO2 par an, soit l'équivalent de 18 632 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies

utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

logement extrêmement peu performant

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.



960€ et **1360€** paran

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie? voir p.3

Informations diagnostiqueur

PM Diagnostics 12 rue de la Liberté, 26000 Valence

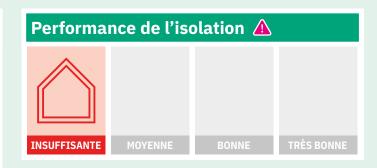
diagnostiqueur : Pierre Martin

tel: 04 88 22 33 09

email: Pierre@pm-diagnostics.fr nº de certification: FR410230 49 organisme de certification : CERTIF 311

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE: Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

ventilation 7% ventilation 7% portes et fenêtres 12% ponts thermiques 8% plancher bas 18%



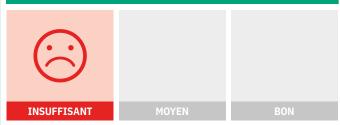
Système de ventilation en place



Ventilation par défaut d'étanchéité et ouverture des fenêtres.

Ventilation mécanique ponctuelle dans la salle de bain.

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



=

bonne inertie du logement

logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs

Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture de votre logement. (rapprochez-vous de votre copropriété).

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).



Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergies renouvelables.

Diverses solutions existent:



pompe à chaleur



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



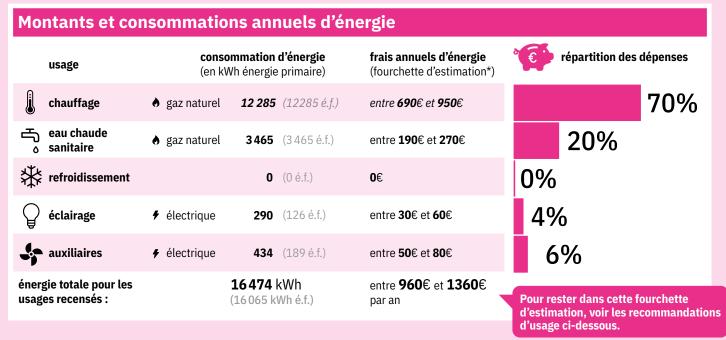
géothermie



réseau de chaleur vertueux



chauffage au bois



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 106ℓ par jour.

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

A Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -16% sur votre facture soit -157€ par an **astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 106ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

43ℓ consommés en moins par jour,

c'est -29% sur votre facture soit -95€ par an

astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.



DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

p.4

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement			
	description	isolation	
murs	Murs en blocs de béton pleins donnant sur l'extérieur, sans isolation.	insuffisante	
plancher bas	Dalle béton donnant sur un sous-sol non chauffé, isolation inconnue.	moyenne	
toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur, sans isolation.	insuffisante	
portes et fenêtres	Portes bois opaques pleines. Portes PVC opaques pleines. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC.	bonne	

Vue	Vue d'ensemble des équipements			
		description		
	chauffage	Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015 sur radiateurs à eau chaude (système collectif).		
₽ °	eau chaude sanitaire	Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015, à accumulation avec ballon séparé, réseau bouclé (système collectif).		
*	climatisation	Sans objet		
4-	ventilation	VMC simple flux autoréglable installée avant 1982.		
	pilotage	Radiateurs avec robinet thermostatique.		

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

sont essentiels. type d'entretien Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec $\rightarrow au$ moins 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction \rightarrow au moins 2 fois par an ventilation Entretien des conduits par un professionnel \rightarrow tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes. Entretien obligatoire par un professionnel \rightarrow 1 fois par an chaudière Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit. radiateurs Dépoussiérer les radiateurs régulièrement. Faire désembouer le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans circuit de chauffage Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage. chauffe-eau Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C. éclairages Nettoyer les ampoules et les luminaires.

p.5

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1+2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

Les travaux essentiels montant estimé : 7000 à 11000€

lot	description	performance recommandée
toiture et combles	Isolation de la toiture par l'extérieur. travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme 🛦 travaux à réaliser par la copropriété	R = 10 m ² .K/W
murs	Isolation des murs par l'extérieur. A travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme A travaux à réaliser par la copropriété	$R = 6 \text{ m}^2.\text{K/W}$
chauffage	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé. • travaux à réaliser par la copropriété	
eau chaude sanitaire	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé. <i>A travaux à réaliser par la copropriété</i>	

Les travaux à envisager montant estimé : 6000 à 10000€

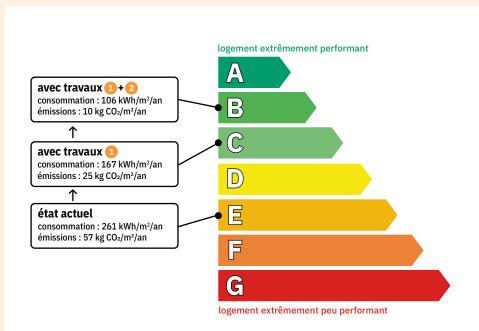
	lot	description	performance recommandée
ų,	eau chaude sanitaire	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. A travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
	chauffage	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. A travaux à réaliser par la copropriété	COP = 4
	portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres PVC simple vitrage par des fenêtres PVC double vitrage à isolation renforcée. \[\text{travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme} \] \[\text{travaux à réaliser en lien avec la copropriété} \]	Uw = 1,3 W/m ² .K, Sw = 0,42
4	ventilation	Installer une VMC hydroréglable type B. A travaux à réaliser par la copropriété	

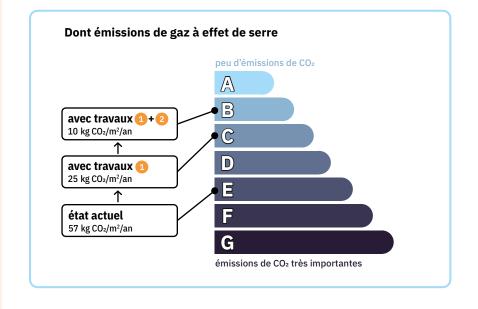
Commentaires:

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux









Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028. DPE / ANNEXES p.7

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CERTIF 311, 3 rue Albain Durand 26000 Valence.

référence du logiciel validé : **TEST LOGICIEL v1**

référence du DPE : 2D20210532 méthode de calcul : 3CL-DPE 2021 date de visite du bien : 12/07/2021 invariant fiscal du logement : 1234567890

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **TC6670042**

référence de la parcelle cadastrale : 000AN0055

Propriétaire des installations communes :

Syndicat des copropriétaires

42 avenue de la République, 59170 Roubaix

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

- → plans de l'immeuble
- → contrat d'exploitation de la chaudière

Rapport d'entretien ou d'inspection de la chaudière joint au diagnostic



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Absence d'information sur la chaudière collective : le calcul des consommations a été réalisé en considérant une chaudière fioul classique installée avant 1970. Le système réellement en place dans le bâtiment peut être différent.

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département		26
altitude	données en ligne	128 m
type de bien	nesurée ou observée	appartement
année de construction	≈ estimée	1960
surface habitable du logement	document fourni	63 m²
surface habitable du bâtiment	document fourni	935 m²
nombre de niveaux du logement	nesurée ou observée	1
nombre de niveaux du bâtiment	nesurée ou observée	5
hauteur moyenne sous plafond	nesurée ou observée	2,50 m
nb. de logements du bâtiment	document fourni	15
position du logement dans le bâtiment	on document fourni	dernier étage sous toiture

DPE / ANNEXES p.8

Fiche technique du logement (suite)

		
murs		
		
		•••
plancher bas		•••
4-14		
toiture/plafonds		
fenêtres / baies		
reflettes / bales		
	•••	
portes		
portes	•••	···
	···	···
	•••	
ponts thermiques	···	
,		
		· ············ ·

équipements

enveloppe

système de ventilation	
système de chauffage	
production d'eau chaude sanitaire	
climatisation	